



Paris, le 16 décembre 2008

Communiqué de presse

CNP ASSURANCES applique les recommandations de l'AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

CNP Assurances respecte ces recommandations.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfèrera désormais la Société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce à compter de l'exercice en cours.

Contact Presse :

Sophie MESSAGER

☎ 01 42 18 86 51

E-mail : servicepresse@cnp.fr

Contacts Investisseurs et Analystes :

Jim ROOT

☎ 01 42 18 71 89

Jean-Yves ICOLE

☎ 01 42 18 94 93

E-mail : infofi@cnp.fr